

*** Communiqué de presse ***

29 octobre 2025

Formation de base Progresso : les dates des cours 2026 sont en ligne !

Bâle/Weggis/Pully.- La qualification de base Progresso pour les domaines du service, de la cuisine, de l'intendance et de la restauration de système sera également proposée dans toute la Suisse en 2026. Afin de faciliter la planification des entreprises, toutes les dates des cours pour 2026 sont déjà en ligne. Pour les diplômés des entreprises soumises à la CCNT, Progresso reste gratuit et les entreprises reçoivent une indemnité pour perte de travail. Depuis peu, la partie théorique est dispensée sous forme numérique.

Qu'est-ce qui motive les collaborateurs et les rend indispensables au sein d'une équipe ? Dans l'hôtellerie et la restauration, il ne suffit pas de maîtriser son métier, même si cela reste essentiel. Il est tout aussi crucial de savoir interagir avec les clients et de travailler de manière efficace. C'est précisément ce que les collaborateurs développent grâce à la formation Progresso. « Nous voulons faire comprendre aux diplômés qu'ils peuvent aller plus loin et les motiver à faire leurs premiers pas dans leur carrière dans l'hôtellerie et la restauration avec Progresso », explique Olivier Kolly, responsable de la qualification de base chez Hotel & Gastro formation, Siège Romand.

En plus des domaines spécialisés, le cours mixte « Allrounder » sera également proposé l'année prochaine en Suisse alémanique et en Suisse romande. Il y aura de légers changements dans les lieux de cours : au lieu de Lenzbourg et Fahrweid-Weiningen, les cours auront désormais lieu à l'école hôtelière de Zurich.

Gratuit et avec une indemnité versée de CHF 120.- pour absence au travail

Progresso fait partie des offres de formation subventionnées par la CCNT. Pour les diplômés dont les entreprises sont soumises à la CCNT, la formation d'une valeur de CHF 5'750.- est gratuite. Les entreprises reçoivent en outre une indemnité pour perte de gain de CHF 120.- pour chaque jour de cours et d'examen. Le certificat Progresso est reconnu dans toute la Suisse et permet aux diplômés de bénéficier d'un salaire minimum supérieur de 200 francs.

Nouveau : partie théorique numérique

Désormais, les participants étudient la partie théorique à l'aide de la plateforme d'apprentissage numérique de WIGL. L'utilisation de cet outil d'apprentissage numérique est intuitive. Elle s'adresse à tous les types d'apprenants et permet de surmonter les éventuelles barrières linguistiques. Les tâches obligatoires à accomplir en entreprise sont également directement intégrées à l'outil d'apprentissage.

De plus en plus populaires : les cours internes ou exclusifs à l'entreprise

Dès 8 participants, Progresso intervient directement au sein des entreprises ou organise une session exclusivement pour leurs collaborateurs, à la date et au lieu de leur choix, sous réserve de disponibilité. Il est donc conseillé de prendre contact suffisamment tôt, car un nombre croissant d'entreprises souhaitent bénéficier de cette opportunité.

Nouveau : connexion RH pour les entreprises

Dès à présent, les entreprises peuvent accéder au portail d'inscription via leur propre connexion RH pour inscrire leurs collaborateurs et ainsi bénéficier d'un accès centralisé aux horaires, documents et factures. La connexion RH peut être créée via helpdesk@hotelgastro.ch. La création d'un tel compte est utile pour les entreprises qui inscrivent régulièrement des collaborateurs.

Progresso comme première étape

Progresso permet d'acquérir des compétences de base solides en vue d'obtenir un AFP ou un CFC via l'article 32.

Eine Kampagne des Gastgewerbes:

 L-GAV – gut für alle
CCNT – bonne pour tous
CCNL – bene per tutti

Pour plus d'informations :

<https://mon-progresso.ch/>

<https://formation-incluse.ch/>

<https://l-gav.ch/fr/>

[Inscription](#)

*** Fin du texte ***

https://www.dropbox.com/scl/fo/bgh4wyvr8rpzsbc3byddu/AML15ckxA7ys_aqPGvhFbc4?rlkey=mifeeebiiy58izb3k8d9fav3r&st=swda3wdi&dl=0

<https://www.dropbox.com/scl/fo/87rm34yd5z9zmnbbvb30n/h?rlkey=g9jxpdduzbs2ipya5p8dxsd4r&st=q5jmpkyg&dl=0>

Service de coordination pour les demandes des médias :

Sabine Bosshardt, Bosshardt Kommunikation

Tél. : +41 (0)44 244 27 27

sb@bosshardt-kommunikation.ch